

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal de Vatteville-la-Rue

L'an deux mille quatorze, le vingt cinq avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Jacques Charron.

Etaient présents : M. Charron, Mme Lemarchand, M. Somon, Mme Leroy, M. Leclère, Mme Danger, M. Leprince, Mme Lefebvre, M. Lecoq, Mme Agnès, M. Lenormand, Mme Théroude, M. Quartier.

Etaient absents excusés : M. Emerald (procuration à M. Charron), Mme Bocca

Secrétaire de séance : Mme Leroy

Date de convocation : 15 avril 2014

VOTE DES TAUX

Délibération n° 2014/28 reçue en Préfecture le : 29/04/2014

Le conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition comme suit :

Taxe habitation : 6.67 %

Taxe foncière (bâti) : 16.54 %

Taxe foncière (non bâti) : 37.56 %

BUDGET PRIMITIF 2014

AFFECTATION DU RESULTAT

Délibération n° 2014/27 reçue en Préfecture le : 28/04/2014

Le Conseil Municipal considérant :

Le compte administratif 2013 voté le 14 mars 2014 comportant :

- Un excédent de fonctionnement de 162 914.17 €
- Un déficit d'investissement de 46 717.75 €
- Des restes à réaliser en investissement de 133 700 € en dépenses et 138 014 € en recettes

Décide d'affecter la somme de **42 403.75 €** au compte 1068 en recettes d'investissement du budget primitif 2014

➤ *Cette délibération annule et remplace la précédente n° 2014/06 du 14 mars 2014*

BP 2014

Le Maire présente le budget primitif 2014 d'un montant de 950 549 € en section de fonctionnement et de 314 078 € en section d'investissement. Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2014.

Le Maire,
J. CHARRON

DELEGATION SIGNATURE DOCUMENTS URBANISME

Délibération n° 2014/30 reçue en Préfecture le : 14/05/2014

Le Maire rappelle que les demandes d'autorisation d'occupation des sols délivrées au nom de la commune sont instruites par le Syndicat Mixte de la Région Caux – Seine.

Indique qu'il est nécessaire de nommer un membre du Conseil Municipal pour signer les autorisations en cas d'absence ou d'empêchement du Maire

Le Conseil Municipal

Décide

- En cas d'absence ou d'empêchement d Maire, M. Sylvain SOMON, membre du Conseil Municipal en qualité d'adjoint est désigné pour signer les actes, les autorisations d'urbanisme et documents annexes.

Autorise

- Le Maire à prendre un arrêté municipal en ce sens

ELECTION DELEGUES COMMISSION APPEL D'OFFRES

Délibération n° 2014/31 reçue en Préfecture le : 14/05/2014

Le Conseil Municipal

vu les articles L.2121-21 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

décide, à l'unanimité, le vote à main levée

Les personnes indiquées ci-après sont élues comme délégués de la commission d'appel d'offres du Conseil Municipal de Vatteville-la-Rue dont M. Jacques CHARRON Maire est le Président de droit.

Président

Jacques CHARRON

Titulaires

Sylvain SOMON, Philippe LEPRINCE, Didier LENORMAND

Suppléants

Dominique LECOQ, Gisèle LEMARCHAND, Michel QUERTIER

Délégation en cas d'empêchement du Maire

Vincent LECLERE

Le Maire,
J. CHARRON

AVIS ENQUETE PUBLIQUE CASEMA - CEMEX

Délibération n° 2014/29 reçue en Préfecture le : 07/05/2014

Le Maire expose :

Sur la demande d'autorisation de modification d'une installation de traitement et de station de transit de produits minéraux (au titre des installations classées pour la protection de l'environnement), et demande d'une autorisation de défrichement (au titre du code forestier) par CEMEX – CASEMA à Vatteville la Rue

La société CASEMA exploite de longue date un gisement de sables et graviers sur le territoire Vatteville la Rue, contribuant au développement de la commune et à la création d'emplois. Un arrêté préfectoral du 16 avril 2013 a donné l'autorisation à la société CASEMA de poursuivre son activité par une extension de la carrière. Celle-ci est couplée à une installation de chargement/déchargement en bord de Seine, permettant d'évacuer les matériaux extraits sur le site et de traiter également des granulats issus de l'extraction en mer.

Considérant

- que la modification de l'installation permettra de renforcer la pérennisation de l'entreprise génératrice d'emplois et de ressources pour la commune.
- que le développement du site d'extraction jumelé à l'apport des granulats marins ne doit pas engendrer d'augmentation notable du trafic poids lourds grâce à l'évacuation des matériaux par la Seine.
- la perspective d'une réduction des nuisances sonores et du volume de poussières pour les habitations proche du chemin d'exploitation entre la route d'Aizier et la Seine, grâce à l'installation d'un tapis roulant éloigné des zones d'habitat.
- l'amélioration de la sécurisation de la traversée de la route départementale grâce aux nouvelles installations.
- le projet de reconquête environnementale de l'ancien chemin d'exploitation (plantation d'arbres têtards, accès aux randonneurs).

Le conseil municipal décide

- de donner un avis favorable à la demande d'autorisation formulée par la société CASEMA

PERMANENCES ELECTIONS EUROPEENNES

Le Conseil Municipal fixe les permanences du bureau de vote des prochaines élections européennes.

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Sur proposition du Maire, le conseil Municipal confirme les horaires d'ouverture de la mairie en vigueur, à savoir une ouverture au public lundi et jeudi matin, mardi et vendredi après-midi. En dehors de ces permanences la mairie sera fermée au public, sauf en cas d'urgence. Fermeture complète le mercredi.

Le Maire,
J. CHARRON

AUTRES SUJETS

Commission salle de sports intercommunale «la Brotonne»: Le Maire indique qu'il est nécessaire de désigner 2 délégués concernant la construction de la salle de sports intercommunale « la Brotonne ». M. Jacques CHARRON et Sylvain SOMON sont désignés délégués.

Manifestations : Le Maire donne le détail de la fête du 1^{er} mai et invite ses collègues à y participer et rappelle la manifestation de la commémoration du 8 mai 1945.

Location chasse : les 4 offres reçues en mairie ont été analysées en présence d'un représentant de l'ONF. L'attribution aura lieu le lundi 28 avril prochain.

La séance est levée à 21 h 15 minutes

CHARRON Jacques

SOMON Sylvain

LEMARCHAND Gisèle

LECLERE Vincent

LEROY Corine

DANGER Jeannine

LEPRINCE Philippe

LEFEBVRE Aurélie

LECOQ Dominique

AGNES Mireille

EMERALD Didier

BOCCA Véronique

LENORMAND Didier

THEROUDE Brigitte

QUERTIER Michel

Le Maire,
J. CHARRON